



Lyon, le 28 novembre 2022

Page 1 / 2

La Région débloque 10 millions d'euros pour sécuriser les écoles des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, s'est rendu, ce lundi 28 novembre, à Bron au sein de l'école Pierre-Cot. Avec Renaud PFEFFER, Vice-président de la Région délégué à la Sécurité, et Jérémie BRÉAUD, maire de Bron et conseiller régional délégué aux Grands événements, il a présenté le « Pack sécurité écoles » de la Région. 10 millions d'euros seront ainsi dédiés à la sécurisation des écoles des communes de la région.

Année après année, l'insécurité explose dans notre pays. Aucun domaine n'est épargné et nos écoles sont de plus en plus confrontées aux incivilités, aux dégradations, à la violence et aux actes délictueux. Face à ces phénomènes, la Région a, depuis 2016, refusé le fatalisme et décidé d'agir en faisant de la sécurité l'une de ses priorités. Des lycées aux transports régionaux, la Région a mis en place de nombreuses actions et plusieurs dispositifs pour protéger les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis 2016 aussi, la Région accompagne toutes les communes qui souhaitent agir contre l'insécurité en finançant le déploiement de caméras de vidéoprotection, la construction de centres de supervision urbains ou encore des équipements pour les policiers municipaux.

Aujourd'hui, la Région étend son action auprès des communes qui agissent contre l'insécurité avec ce « Pack sécurité écoles ». **10 millions d'euros seront ainsi dédiés à la sécurisation des écoles des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes** et permettront de financer :

- **L'installation de systèmes de vidéoprotection** aux abords des écoles et le remplacement de caméras obsolètes ou vandalisées : 50 000 € par an et par commune ;
- **L'acquisition de bornes anti véhicules-béliers** fixes ou mobiles : 10 000 € par an et par commune ;
- **Le déploiement de dispositifs liés au Plan Particulier de Mise en Sûreté relatif aux attentats et aux intrusions** (alarmes, dispositifs d'alerte, etc.) : 5 000 € par an et par commune ;
- **L'acquisition d'équipements liés à la sécurisation des entrées/sorties d'écoles pour la police municipale ou le personnel municipal exerçant ces missions.**





Lyon, le 28 novembre 2022

Page 2 / 2

Par commune, ainsi, **l'aide régionale dédiée à la sécurisation des écoles pourra atteindre 65 000 € par an.**

« Nos écoles sont, et doivent toujours rester, des sanctuaires. Mais, comme partout, on voit depuis quelques années la situation se dégrader : trafic de drogues aux abords des établissements scolaires, bagarres à proximité, dégradations, vandalisme... Nous ne pouvons pas rester les bras croisés, nous devons protéger nos enfants. C'est tout le sens de ces nouveaux dispositifs qui permettront, comme nous l'avons déjà fait pour nos lycées, de sécuriser nos écoles et d'accompagner tous les maires de la région qui font le choix d'agir contre l'insécurité. », déclare **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

